

Lors du 15ème Congrès national de la FVCS, à l'occasion des 30 ans du Conseil des Sages® de La Roche-sur-Yon, les enfants du Conseil Municipal des Jeunes, accompagnés de Sages, ont lu alternativement la Charte de l'Environnement ...

« CHARTE DE L'ENVIRONNEMENT »

Article 1

Je respecte la nature et ses éléments, plantes, fleurs, arbres, animaux, oiseaux et tout milieu naturel sensible, marais, lacs, rivières, bord de mer, etc...

Article 2

Je suis responsable de mes déchets, en ne les abandonnant pas n'importe où, en utilisant autant que possible les poubelles appropriées, en les triant pour que tout ce qui peut être recyclé puisse l'être : verre, carton, papier, plastique, vêtements usagés...

Article 3

Je protège l'eau en veillant à la préservation de l'environnement, en ne rejetant pas de produits toxiques dans les cours d'eau, en gérant ma consommation quand je prends une douche ou bien quand je me brosse les dents, en somme j'évite tout gaspillage.

Article 4

Je me déplace « futé » en utilisant en priorité les transports en commun : train, bus métro... en adaptant mon véhicule à mon itinéraire, en choisissant une voiture économe en énergie et en roulant à vitesse modérée. En me déplaçant le plus possible à pied, à vélo, en trottinette ou en rollers, de plus c'est bon pour la santé.

Article 5

J'économise l'énergie en éteignant la lumière dès que je quitte une pièce, en ne chauffant pas la vitre ouverte, en isolant le mieux possible mon habitat, en me renseignant sur toutes les économies d'énergies protégeant l'environnement et en choisissant des matériaux appropriés, du type panneau solaire par exemple.

Article 6

Je lutte contre les nuisances sonores en baissant le volume de mon téléviseur, de ma radio, de ma chaîne-hifi, de mon MP3, de ma console de jeu... Je règle le moteur de ma mobylette, de ma tondeuse à gazon... Je bricole à des heures raisonnables !

Article 7

Je préserve ma santé tout en préservant l'environnement, en appliquant chacun des principes de ladite charte et notamment en portant attention à l'eau, aux déchets, au bruit, au bien-être de la faune et de la flore.

Article 8

Je préserve le paysage, en respectant le cahier des charges de mon immeuble, de ma commune, de mon département, de ma région et les règles élémentaires du bon voisinage en laissant la nature encore plus propre que je ne l'ai trouvée.

Article 9

Je choisis des produits, et autant que possible des matériaux recyclés ou réutilisables. Quand tu dessines utilise les deux côtés de la feuille... Le verre et le plastique... réduit au maximum les emballages non recyclables.

Article 10

J'informe et je m'informe, auprès des associations, de ma Mairie, de ma Commune et tout autre organisme compétent en ce domaine. Je sensibilise ma famille, mes amis, mes collègues de travail à la protection de l'environnement.

L'AVEUGLE :

Des problèmes sont à résoudre... dans les usines, les transports, les habitations. Tous émettent dans l'atmosphère d'énormes quantités de gaz. Parmi ces gaz figurent le CO2 qui est le premier responsable de la pollution. La terre se réchauffe et le climat se détériore.

TOI AUSSI TU PEUX AGIR !

NOUS VOULONS UNE PLANÈTE PROPRE !

ENSEMBLE ON PEUT AGIR, MAIS CHACUN DOIT SE SENTIR RESPONSABLE

Auteur : Georges Bilau